

OFFICE NATIONAL DU FILM
États financiers prospectifs (non audité)
État des résultats prospectif
pour l'exercice terminé le 31 mars

	Résultats prévus 2014-2015	Résultats estimatifs 2013-2014
Charges		
(note 9a)		
Programmation anglaise		
Production de films et d'autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	\$ 20 422	\$ 19 800
Production commanditée et prévente	100	100
	<u>20 522</u>	<u>19 900</u>
Programmation française		
Production de films et d'autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	15 338	14 401
Production commanditée et prévente	375	300
	<u>15 713</u>	<u>14 701</u>
Distribution	5 759	5 656
Marketing, accessibilité et rayonnement	11 922	12 980
Développement et applications numériques	5 390	5 087
Services internes	10 287	9 882
	<u>33 359</u>	<u>33 604</u>
Total des charges	<u>69 594</u>	<u>68 205</u>
Revenus		
(note 9b)		
Institutionnel et éducatif	2 500	1 950
Télévision	1 300	950
Consommateur	700	550
Plans d'archives	600	520
Production commanditée et prévente	475	400
Divers	75	175
Salles	50	30
Total des revenus	<u>5 700</u>	<u>4 575</u>
Coût de fonctionnement net	<u>63 894</u>	<u>63 630</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités) [en milliers de dollars]

1. MÉTHODES ET HYPOTHÈSES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans de l'Office qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de l'exercice 2013–2014 sont fondés sur les résultats réels en date du 31 octobre 2013 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions des résultats prévus ont été faites pour l'exercice 2014-2015.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- a) Les activités de l'Office resteront, pour l'essentiel, pareilles à celles de l'an dernier.
- b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise et sur les orientations futures de l'ONF ayant trait au passage au numérique. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- c) Les provisions pour irrécouvrabilité sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- d) L'information estimative pour 2014-2015 se fonde sur les autorisations parlementaires accordées à l'Office national du film pour son budget de 2014-2015.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2013.

2. VARIATIONS ET ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2013-2014 et pour l'exercice 2014-2015, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de l'état des résultats prospectif, l'Office a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évalués de façon continue et sont fondés sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs liés au passage au numérique par l'ONF qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre le état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont notamment :

- a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.
- b) La conjoncture économique, les tendances du marché et les nouveaux modèles d'affaires peuvent avoir un effet à la fois sur le montant du revenu gagné et la recouvrabilité des montants à recevoir.
- c) Les taux d'intérêt en vigueur au moment de la délivrance du rapport auront un effet sur la valeur actualisée nette des contrats de location-acquisition.
- d) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités) [en milliers de dollars]

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, l'Office ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux autorisations ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement entrées en vigueur pour l'exercice financier 2013-2014, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, sauf pour les indemnités de vacances et les indemnités de départ qui se fondent sur l'estimation qu'en fait la direction et non sur des estimations actuarielles. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions et des coproductions de films ou autres formes de présentations visuelles non commanditées.

Production commanditée et prévente

La portion des coûts engagés pour des productions et des coproductions de films ou autres formes de présentations visuelles correspondant aux montants commandités. L'excédent du coût sur les montants commandités est imputé au programme de l'Office.

Revenus

Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ◆ Les revenus de production de films et d'autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalant aux coûts de production commanditée et de prévente dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où la production est terminée.
- ◆ Les revenus de redevances sont comptabilisés une fois que toutes les obligations de l'Office sont acquittées et que les charges qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.
- ◆ Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités) [en milliers de dollars]

4. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

L'Office est financé en grande partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à l'Office ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires approuvés au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de l'Office diffèrent suivant qu'ils sont calculés selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

	Résultats prévus	Résultats estimatifs
	2014-2015	2013-2014
a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées		
Coût de fonctionnement net	<u>63 894</u>	<u>63 630</u>
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	43
Variation nette pour avantages sociaux futurs	-	4 982
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(2 379)</u>	<u>(2 137)</u>
	<u>(2 379)</u>	<u>2 888</u>
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire):		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>1 065</u>	<u>1 195</u>
	<u>1 065</u>	<u>1 195</u>
Autorisations demandées	<u>62 580</u>	<u>67 713</u>
	<u>62 580</u>	<u>67 713</u>
b) Autorisations demandées		
Autorisations demandées :		
Crédit 1 - Budget principal des dépenses	59 912	62 890
Budget supplémentaire des dépenses	3 168	7 384
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	<u>(500)</u>	<u>(2 561)</u>
Autorisations demandées	<u>62 580</u>	<u>67 713</u>
	<u>62 580</u>	<u>67 713</u>